

CONFÉRENCE DE PRESSE DU 13 JUIN 2016

Regula Bühlmann, secrétaire centrale

Des contrôles des salaires : maintenant, plus que jamais !

En 1991, les femmes ont fait grève dans toute la Suisse parce que depuis 1981, la Constitution leur promettait une protection contre la discrimination, en particulier salariale. Mais la mise en œuvre tardait. La grève a été une réussite puisque nous avons une loi sur l'égalité (LEg) depuis 1996, qui interdit clairement la discrimination en raison du sexe dans la vie professionnelle. Toutefois, cette loi était aussi un compromis et n'offre pas assez de protection contre les discriminations. La différence entre les écarts de salaires s'est depuis lentement amenuisée d'un quart (en 1998) à un cinquième. La moitié de cet écart est toujours discriminatoire.

Les mesures volontaires pour éliminer les différences de salaires n'ont pas porté leurs fruits : il a été mis un terme en février 2014 au dialogue sur l'égalité des salaires entre les partenaires sociaux et l'État. Selon les objectifs, 100 entreprises auraient dû y participer. En cinq ans, seulement 50 l'ont fait, soit la moitié.

Voilà pourquoi, nous, les femmes, nous avons à nouveau manifesté. Le 7 mars 2015, 12 000 personnes ont réclamé haut et fort des mesures efficaces contre la persistance des discriminations salariales. Nous avons pu montrer que cette demande étaient largement soutenue : outre les syndicalistes, il y avait parmi les manifestantes, des femmes de tous bords, du camp bourgeois y compris.

Le Conseil fédéral a réagi à cette pression. L'année passée, il a enfin mis en route un projet de révision urgente de la LEg. Les mesures qui y sont proposées sont inoffensives, voire anodines. Les syndicats de l'USS demandent des mesures qui aillent plus loin. La responsabilité de la mise en œuvre ne doit pas être du ressort des seules entreprises. La Confédération devrait plutôt en assumer la responsabilité et y associer les syndicats.

Et pourtant, le PLR et l'UDC rejettent ces mesures inoffensives. À la suite de la crise du franc fort, ils exigent une dérégulation, et veulent sacrifier les droits des femmes sur cet autel. Ils montrent les muscles depuis les élections. Au Conseil national, ils ont carrément éjecté la révision de la LEg du programme de législature. Entretemps, le Conseil des États a corrigé cette mauvaise décision. Toutefois, les attaques parlementaires montrent que même si la procédure de consultation sur le projet de révision de la loi est achevée, il n'y a aucune garantie que le Conseil fédéral présente un message au Parlement.

Nous, les syndicats, nous ne nous résignons pas. Nous nous engageons plus que jamais pour que le débat soit mené à son terme et que nous trouvions une solution pour l'égalité salariale. Vingt ans après l'entrée en vigueur de la LEg, il est enfin temps qu'elle puisse déployer ses effets.

Nous signons le premier acte demain, le 14 juin, exactement 25 ans après la grève des femmes, avec des actions dans toute la Suisse. Nous descendrons dans la rue à Berne, Bâle, Zurich, Lausanne, Bellinzone et dans de nombreuses autres localités. Le message est clair : des contrôles des salaires – maintenant, plus que jamais !